

# l'écho

de la Panouse

Janvier 2013 N° 67

## EDITO



**C**'est la nouvelle année ! Et quelle année ! Nous le savons tous, notre Ville «bouge».

Le PLU arrive, les CIQ, Fédérations de CIQ et la

Confédération ont énormément travaillé sur le sujet afin de garantir une évolution maîtrisée et cohérente de notre ville dans un esprit de « mieux vivre ensemble ». Pour la Panouse, tout particulièrement, nous avons fait un certain nombre de demandes, qui, nous l'espérons, devraient être prises en compte. En voici un extrait :

- Le 9ème est un des rares arrondissements à n'avoir ni métro, ni tramway, avec un maillage de transversales Est/Ouest quasi inexistant et un axe Nord/Sud très insuffisamment desservi.

- Nous voulons un quartier qui ne tremble pas chaque été à cause du risque incendie. Le Parc National des Calanques devrait nous aider à faire entendre notre voix, si l'en en croit la réunion organisée sur le sujet fin juin.

- Le renforcement de la densité dégressive urbanistique du centre-ville aux collines (construction de faible densité) : nous demandons le respect progressif du zonage en bordure du massif classé avec

procédure de suspension de permis de construire.

- Une politique pour l'élargissement des rues afin de permettre la création de zones de croisement : ainsi à l'occasion de la mutation d'une propriété ou de la demande d'un permis de construire, il serait possible de créer un espace pour le croisement des véhicules.

- Les contrôles de permis de construire doivent être plus systématiques, y compris pendant la construction (dépassement abusif de superficie, hauteur, et non respect des distances par rapport aux prospects et à la voie...).

- Revoir la carte scolaire/ouvrir un lycée dans l'arrondissement.

- Créer des parkings supplémentaires de délestage gratuits ...

Et puis, bien sûr, il y a « Marseille, Capitale Européenne de la Culture 2013 » !

Tout au long de l'année 2013, des centaines de manifestations culturelles et artistiques animeront tout le territoire d'Arles à La Ciotat, en passant par Salon-de-Provence, Istres, Aix-en-Provence, Gardanne, Martigues, Aubagne... et bien entendu Marseille.

Tous les modes d'expression artistique orchestreront ce grand rendez-vous : danses contemporaines, musiques, arts plasti-

ques, théâtres, expositions, arts de la rue, littératures, arts numériques, cuisines, cinémas... pour le plus grand plaisir de tous les publics.

Marseille-Provence 2013 célébrera ainsi le dialogue millénaire et toujours contemporain entre les cultures d'Europe et de Méditerranée pour révéler de jeunes talents et rendre hommage aux grands artistes inspirés par ce territoire : Van Gogh, Dufy, Picasso, César, Le Corbusier. La Capitale se prépare avec les acteurs culturels, économiques et sociaux, qui s'engagent dans des programmes inédits, permettant aux artistes provençaux, d'Europe et de Méditerranée d'investir des univers souvent éloignés de la création culturelle.

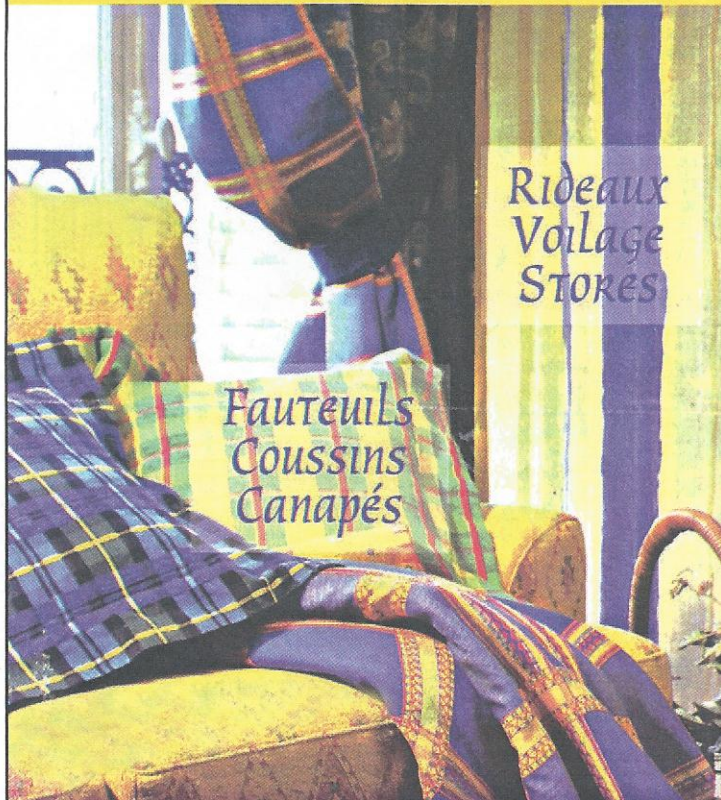
N'hésitez pas à consulter le programme. Et vous pouvez même soutenir l'événement et devenir « ambassadeur » !

Le monde entier aura les yeux rivés sur notre territoire. J'ai rêvé qu'en plus d'être accueillante, notre Ville serait propre et qu'on s'y sentirait en sécurité...

Bonne Année à tous !

**Nathalie Simon**  
*Présidente*

# ATELIER DU SIEGE



Rideaux  
Voilage  
STORES

Fauteuils  
Coussins  
Canapés

2, BD SAKAKINI 13004 MARSEILLE  
☎ 04 91 34 63 30

# AZYGOS

> Votre site internet sur-mesure

Développement HTML, PHP, MySQL, FLASH  
Visite virtuelle 360°, Intégration vidéo,  
Solutions de vente en ligne  
Référencement dans les moteurs de recherche

15 impasse du Pelican - La Panouse - 13009 Marseille - tél : 04 91 82 15 04 - fax : 04 88 04 98 79  
site > [www.azygos.eu](http://www.azygos.eu) email > [contact@azygos.eu](mailto:contact@azygos.eu)



Né de l'engagement de consommateurs, le réseau biocoop, aujourd'hui leader sur son marché, a su préserver ses valeurs fondatrices réunies dans une charte. Les magasins Biocoop s'engagent sur des règles collectives qui portent sur le choix des produits, sur la gestion des entreprises et sur leur dimension sociale.



alimentation biologique  
produits écologiques

**BIÛ CÕIN JÕLI**

Ouverture de  
9 h 30 à 19 h 30  
en continu

14 bd gustave ganay  
13009 Marseille

tel : 04 91 17 04 88  
fax : 04 91 17 04 87

# GEORGES AYVAZIAN

MAÎTRE-CARROSSIER

ACCREDITÉ PAR LES COMPAGNIES D'ASSURANCES  
CARROSSERIE • PEINTURE • MECANIQUE



TOUTES MARQUES  
MARBRE AU LASER

CARROSSERIE



7 bis Bd LEON  
☎ 04 91 74 35 03

13009 MARSEILLE  
Fax : 04 91 75 75 16

# LES TILLEULS

Restaurant - Pizzeria  
Dégustation de coquillages  
Plateaux à emporter

RÉSERVATION au 04 91 41 25 01

110 Bd du Redon - 13009 Marseille  
Fermé le Dimanche soir et le Lundi soir

# Ils sont à l'Honneur !!

## MARSEILLE

QUARTIERS

### SAINTE-MARGUERITE

# Les amoureux de la maison de retraite se sont dit "oui"

**P**our une fois, cet incurable rocker de Guy (fan d'Elvis mais aussi... d'IAM) a accepté de plaquer sa banane 50's à la gomina. Dans sa robe blanche, Marie-France a les yeux qui brillent, comme toutes les jeunes épousées. Ils ont 61 et 60 ans, c'est leur grand jour. À 10 h 30, hier, ces deux amoureux-là se mariaient en mairie des 9<sup>e</sup>-10<sup>e</sup> arrondissements. "C'est un mariage un peu particulier", attaquaît Anne-Marie Gregori, l'adjointe aux seniors, chargée de les unir.

À la maison de retraite Beau-Site, à la Panouse (9<sup>e</sup>), où le couple réside depuis un an maintenant, on n'avait jamais marié personne. "Des couples, nous en avons, mais celui-là est à part", sourit Shaanaz Ghozael, la directrice. Soignés pour des pathologies psychiatriques, Marie-France et Guy ont passé toute leur vie en institution. Ils s'y sont rencontrés il y a 25 ans et s'aiment depuis "pff, on ne sait même plus quand c'était, notre premier baiser", réfléchit-il.

"C'est très rare, que des personnes comme elles parviennent à former un couple", observe encore la directrice. La maladie mentale, souvent, replie trop sur soi-même. Là, elle a permis aux amoureux de se trouver. Et finalement de se garder.

En 2011, Guy a dû quitter son institution: "Ces structures n'accueillent les malades que jusqu'à 60 ans, poursuit Shaanaz Ghozael. Au-delà, les personnes



Anne-Marie Gregori, adjointe de secteur aux seniors, a marié Guy et Marie-France, hier. Ils ont passé toute leur vie en institution psychiatrique et vivent désormais ensemble en maison de retraite. / PH.D.T.A.

doivent entrer en maison de retraite." Marie-France avait accompagné son homme, lors de sa première visite à la Panouse: "Au moment de partir, elle a dit Je reste aussi." Ils sont restés tous les deux.

Pour la première fois de sa vie, le couple a pu partager une chambre, et un lit. "Ils sont heureux, elle l'a beaucoup apaisé, adouci", note l'équipe soignante. L'idée du mariage est venue il

y a six mois. "C'est l'homme de ma vie", sourit Marie-France pour toute explication. Placés tous deux sous curatelle, l'opération n'a pas été simple. Six mois de démarches, un juge à convaincre. Et puis, hier matin, deux "oui" émus, "avec le trac des comédiens qui entrent en scène", admet Guy. Autour, quelques membres de leurs familles et du personnel de la maison de retraite, leur maison tout court.

"Maintenant, on peut avoir des enfants, un garçon et une fille", glisse Guy, mi-sérieux, mi-rigolard. Hier après la cérémonie civile, le couple a filé à l'église de Sainte-Marguerite; on a servi un lunch à Beau-Site. Ils y vivront jusqu'à la fin: ce sera, leur souhaité-t-on, dans très, très longtemps. À l'unité psychiatrique de la maison de retraite, certains sont là depuis 30 ans.

Delphine TANGUY

## Un temps pour lire ...

### La Bibliothèque de l'USCRM vous accueille à La Rouvière

La Bibliothèque de l'USCRM est ouverte à tous les habitants de La Panouse et quartiers environnants. Elle vous propose une variété de près de 3000 titres : Romans, Policiers, Documents, Biographies. Elle bénéficie de plusieurs sources d'approvisionnement et de renouvellement: : achats de livres, dons de livres. La liste des nouveautés est publiée régulièrement, affichée et envoyée aux lecteurs internautes. Présentation des ouvrages et consultation du catalogue sur place. Possibilité de consultation du catalogue sur fichier informatique envoyé aux adhérents disposant d'une connexion internet (format excel)

#### Lieu

Siège de l'USCRM : Entresol de la Tour, Bât A à la Rouvière

#### Conditions d'accès

Cotisation annuelle d'adhésion à l'USCRM inchangée pour 2012/2013 : 36 €.

Cotisation spécifique supplémentaire d'accès à la Bibliothèque inchangée pour 2012/2013 : 10 €

Les adhérents de l'USCRM à jour de leur cotisation dans une autre activité ne règlent que la cotisation spécifique.

#### Prêt de livres

La cotisation annuelle (Sept 2012 – Sept 2013) couvre les emprunts de l'exercice, quantité illimitée.

#### Délai de prêt :

4 semaines environ

#### Horaires :

L'équipe de bénévoles assure des permanences aux jours suivants :

- Lundi et Mardi : de 10h à 12h
- Le Jeudi et Vendredi : de 14h30 à 16h30
- Samedi : de 11h à 12 h

En dehors de ces horaires, les livres empruntés peuvent être rendus au Secrétariat-accueil qui enregistre également les demandes des lecteurs. Consultation du catalogue possible.

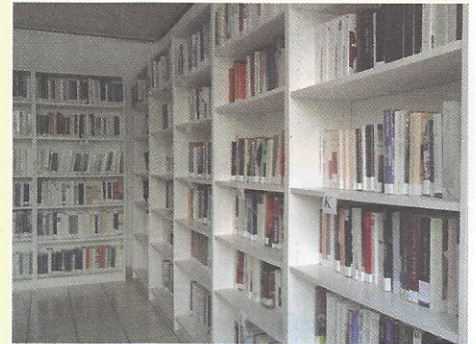
Horaires d'ouverture de l'accueil : Tous les jours 9h - 12h et 14h - 19h. Le Samedi : 9h - 12h

#### Renseignements :

USCRM : 04 91 82 16 04  
Entresol de la Tour – Bât A  
83 Bd du Redon  
13009 – MARSEILLE

Site : <http://www.uscrm.fr/accueil.html>

Messagerie : [uscrm.accueil@gmail.com](mailto:uscrm.accueil@gmail.com)



## LE CAFÉ PHILO

Saison 2012-2013

Rendez-vous tous les 3e Jeudi du Mois à 20 heures

Les sujets choisis par les participants sont d'ordre divers.

En général ils touchent à des questions de société, des notions philosophiques de base telles que la liberté, la violence, l'éducation, l'amour etc...

Bref, un moment de réflexion et d'échange dans une ambiance détendue et conviviale.

*NB. Il n'est pas indispensable d'avoir fait des études de philosophie pour y participer.*



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Le Maire

La Panouse  
13009 MARSEILLE

Marseille, le 21 Décembre 2012

Objet : Conditions de brûlage en zone urbaine  
N/REF. : ADM-EM/SD/2012/ 341  
DOS N° :  
P.J. : 1 courrier

Monsieur,

Vous trouverez en pièce jointe, le courrier que m'adresse Madame CARADEC, Adjointe au Maire déléguée aux Parcs et Jardins, Espaces Naturels, au sujet du brûlage des végétaux.

En zone urbaine, le brûlage étant interdit, il faut donc apporter les résidus verts dans les centres de tri appropriés.

Pour ce qui vous concerne, le centre le plus proche est celui situé rue du Capitaine Jean Croisa dans le 5<sup>ème</sup> arrondissement, à proximité du chemin du Roy d'Espagne, 13009 Marseille.

Restant à votre écoute, je vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

Le Député Maire du 5<sup>ème</sup> Secteur

Guy TEISSIER

# BRÛLAGE INTERDIT

Attention, le brûlage des végétaux est interdit sur la commune de Marseille en application de la circulaire inter-ministérielle du 18 novembre 2011.

Voici les lettres que nous a communiquées un adhérent du Ciq qui avait interrogé le Député-Maire du 5<sup>ème</sup> Secteur (IX<sup>ème</sup> et X<sup>ème</sup> arrondissements)



MARSEILLE

Adjointe au Maire  
Déléguée aux Parcs et Jardins  
Espaces Naturels  
Piétonnisation et Pistes Cyclables

Voirie - Circulation et Stationnement

LAC/MM/CP N° 41703/12110103021

OBJET : Conditions de brûlage en zone urbaine.  
V./Réf. : ADM-EM/SD/2012/286

Monsieur le Député-Maire,

Vous m'avez sollicitée au sujet de l'affaire ci-dessus référencée.

Effectivement, la circulaire ministérielle du 18 novembre 2011, interdit l'incinération des déchets végétaux en zone urbaine, considérés comme déchets ménagers.

Les particuliers désireux de se débarrasser de ces rémanents de taille doivent les emmener dans les zones d'apports volontaires prévues à cet effet.

Pour les résidents de la Panouse, les deux centres de tri les plus proches sont ceux des Caillols et de la Cayolle.

Espérant avoir répondu à vos attentes, je vous prie d'agréer, Monsieur le Député-Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Laure-Agnès CARADEC

Marseille, le 23 NOV. 2012

Monsieur Guy TEISSIER

Maire des 9<sup>ème</sup> & 10<sup>ème</sup> Arrondissements

150, Bd Paul Claudel  
13009 MARSEILLE

## 20 MINUTES MARSEILLE

### Alerte aux microparticules

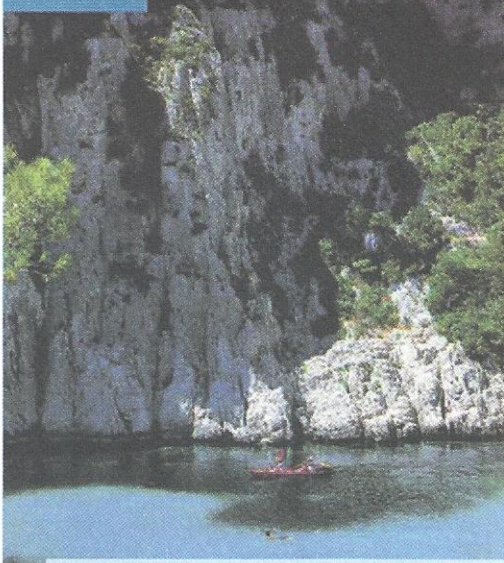
Créé le 14/01/2013 à 06h31 - Mis à jour le 14/01/2013 à 06h31

#### L'air est pollué aussi l'hiver

Les Bouches-du-Rhône ont connu la semaine dernière un nouvel épisode de pollution de l'air. Cette fois, ce n'est pas l'ozone qui est en cause mais les microparticules provoquées par les activités industrielles, le trafic routier et le brûlage des déchets verts. Ce sont les pôles urbains et industriels qui sont les plus touchés : Marseille, Aix et Marignane.

#### Espérance de vie

«Les 4, 5 et 6 janvier, le pic d'information à la population, soit 50 mg de microparticules par mètre cube, été atteint, précise Laetitia Mary, ingénieur d'étude à AirPaca. Mais les 9 et 10 janvier, c'est le pic d'alerte, soit 80 mg/m3, qui a été dépassé.» À 50 mg/m3, les personnes âgées et les enfants sont touchés. À 80 mg/m3, c'est toute la population qui est menacée. «Les particules peuvent pénétrer les voies respiratoires aériennes et entraîner des infections, rappelle le docteur Philippe Halimi, secrétaire général de l'association Santé Environnement France. À cause de la pollution de l'air, les Marseillais ont 8 mois d'espérance de vie en moins.» Depuis vendredi, et le retour du vent, la qualité de l'air est revenue à un «bon» niveau selon AirPaca. Mais ce n'est sans doute que partie remise. ■



## PARC NATIONAL DES CALANQUES : UN JOYAU NATUREL ET CULTUREL EN MÉDITERRANÉE

C'est dans la proximité de la mer que réside le caractère le plus étrange et le plus prenant des Calanques, non seulement pour la splendeur des paysages, mais aussi pour cette tentation éternelle des espaces marins.  
Gaston Rebutiat

[www.calanques-parcnational.fr](http://www.calanques-parcnational.fr)



## Un Parc national pour protéger, accueillir et transmettre

Paysage unique de la Provence méditerranéenne, le site des Calanques est connu dans le monde entier pour sa valeur paysagère, sa biodiversité remarquable et son patrimoine culturel.  
Avec un périmètre à 90 % marin, le Parc national des Calanques permet à la France d'avancer significativement dans ses engagements internationaux en termes d'aires marines protégées.

Ses principales missions sont de concilier la préservation durable des patrimoines naturel, paysager et culturel du territoire avec les activités liées à la proximité de la deuxième ville de France ; accueillir, informer et sensibiliser le public ; lutter contre les pollutions à terre et en mer.

L'atteinte de ces objectifs repose avant tout sur des mesures de gestion, notamment la sensibilisation et une réglementation spéciale qui maintient la pratique de la très grande majorité des usages, dans un cadre durable et où très peu d'activités sont interdites.

Créé le 18 avril 2012, le Parc national des Calanques sera pleinement opérationnel en 2013. Durant cette phase transitoire, l'information et la pédagogie auprès des usagers seront systématiquement privilégiées.

Pour aujourd'hui et pour les générations futures, le Parc national des Calanques permet d'admirer, travailler et vivre durablement sur ce littoral exceptionnel, en harmonie avec la nature et son identité culturelle.

Pour plus d'informations : [www.calanques-parcnational.fr](http://www.calanques-parcnational.fr)

Etablissement public du Parc national des Calanques - Bât A4 - Parc Valad - Impasse Pasadou - 13009 Marseille - Tel : 04 91 72 65 73 - Fax : 04 91 73 23 99 - [gpc@calanques-parcnational.fr](mailto:gpc@calanques-parcnational.fr) - Rédaction : GIP des Calanques - Conception graphique et mise en page : Fidrice Laval Lalaval@free.fr - Impression sur papier recyclé - Desi - Juillet 2012 - Copyright de la photo en couverture : © Patrick Guzik



## Qu'est-ce qu'un Parc national ?

C'est un espace naturel dont les paysages, la biodiversité, la richesse culturelle et le caractère justifient une protection et une gestion qui garantissent, pour aujourd'hui et les générations futures, la pérennité de ces patrimoines exceptionnels.

Depuis une importante réforme législative en 2006, les parcs nationaux français sont constitués de deux types d'espaces. Le « cœur » bénéficie d'une protection renforcée via une réglementation spécifique. L'« aire d'adhésion » à terme constitue le territoire en solidarité écologique avec le cœur, sur lequel les communes s'engagent volontairement pour favoriser son développement durable, avec l'appui du Parc national. En mer, l'« aire maritime adjacente » exprime également des orientations de développement durable, à la différence près que les communes n'ont pas à y adhérer.

Cadre d'une protection spéciale, un parc national est aussi et surtout un outil qui vise l'excellence en matière de gestion d'espaces naturels. La gestion administrative et financière est assurée par un établissement public qui, placé sous tutelle du ministère chargé de l'Environnement, élabore et met en œuvre les moyens de connaître et de protéger les milieux naturels. Le conseil d'administration, instance centrale de sa gouvernance, est composé majoritairement d'acteurs locaux.

La France compte 10 parcs nationaux : la Vanoise, Port-Cros, les Pyrénées, les Cévennes, les Ecrins, le Mercantour, la Guadeloupe, la Guyane, la Réunion et les Calanques. Leur action est coordonnée par l'établissement public Parcs nationaux de France. Pour plus d'informations : [www.parcnationaux.fr](http://www.parcnationaux.fr)

## Genèse d'un Parc national de nouvelle génération

Divênu du nom, le Parc national des Calanques a été créé le 18 avril 2012 par décret du Premier ministre. Aux portes d'une agglomération de près d'un million d'habitants, il est le premier en Europe à la fois terrestre, marin et périurbain.

Original, ce Parc national l'est aussi par son histoire. Face aux menaces qui pèsent sur leurs paysages splendides, les Calanques ont fait l'objet dès le début du XXe siècle, de mouvements de défense spontanés de la part d'habitants et d'usagers. Ce combat permit une avancée décisive avec le classement du massif entre Marseille et Cassis en 1975, au titre de la loi de 1930 protégeant les paysages.

Mais face aux multiples pressions liées à la proximité de la deuxième ville de France (pression urbaine, pollutions, surfréquentation, prélèvements excessifs, incendies de forêt...), les acteurs locaux partagent le constat de l'insuffisance des outils de protection existants et décident en 1999 de créer le Groupe d'intérêt public des Calanques. C'est une structure de concertation, de sensibilisation



et d'étude réunissant des représentants de l'État et ses établissements publics, des collectivités locales et de la société civile (associations de protection de l'environnement, d'usagers, de propriétaires, d'habitants et de professionnels).

C'est au terme de plus de 12 ans d'une concertation intense et souvent difficile que le GIP des Calanques aura accompli l'objectif qu'il s'était fixé ses membres et qu'attendaient des milliers d'habitants et d'usagers : doter les Calanques d'un outil de protection et de gestion à la hauteur de leur valeur et de leurs enjeux.



## Une extraordinaire richesse géologique

**Comment se sont formées les Calanques ?**  
Les roches du Parc national sont d'origine sédimentaire : le calcaire s'est formé au fond de la mer chaude durant l'ère secondaire (jurassique et crétacé), par la transformation chimique de l'accumulation (jusqu'à plusieurs centaines de mètres) de fragments de squelettes et coquilles de micro-organismes marins. Durant l'ère tertiaire (60 millions d'années), ces roches émergent par le chevauchement des plaques tectoniques africaine et européenne. La chaîne pyrénéo-provençale comprenant : les Pyrénées, la Corse et la Sardaigne, apparaît. Ce massif s'érode, se fracture, se déforme peu à peu. Les périodes chaudes facilitent la création d'un « réseau karstique » (paysage formé par l'action dissolvante des eaux de ruissellement et d'infiltration), avec la formation de grottes, avens, rivières souterraines... Les périodes de glaciation du quaternaire (1,8 million d'années) provoquent l'abaissement du niveau de la mer (-130 m). L'érosion des massifs calcaires littoraux s'accélère : des vallées profondes et étroites se forment, ainsi que des failles verticales qui hachent les massifs. Le niveau de la mer remonte, noyant la partie en aval des ravins (calanques), et formant les paysages actuels.



Fossilifère de l'ère tertiaire, témoignage de la vie marine au moment de l'abaissement du niveau de la mer.

**La particularité des falaises Soubeyranes**  
La chaîne pyrénéo-provençale est composée de calcaire et de roches bien plus anciennes. D'une montagne, là où se trouve actuellement la mer, coulait vers le nord un fleuve. Les falaises Soubeyranes présentent les sédiments accumulés dans le delta de ce fleuve. Sur plusieurs centaines de mètres, on peut admirer les alternances de calcaire blanc, de grès et poudingues aux couleurs ocres.



Calcaire blanc des falaises de l'ère tertiaire. © Julien Buret

## Côté terre : une biodiversité remarquable

On dénombre 29 habitats d'intérêt communautaire (considérés comme rares et fragiles par l'Europe), et 138 espèces terrestres animales et végétales protégées, au sein du Parc national.

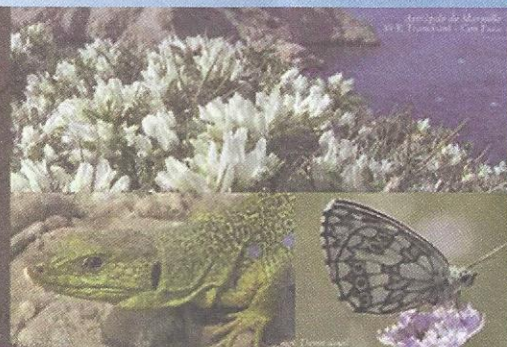
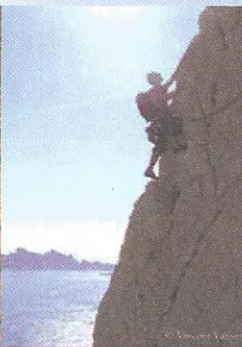
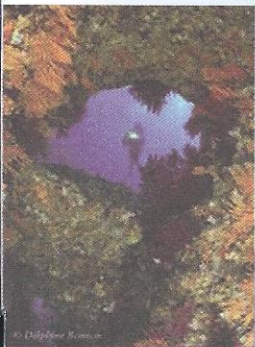
**La Faune**  
80 espèces d'oiseaux nicheurs ou riches potentiels ont été observées, dont 67 sont protégées au niveau national, comme l'Aigle de Bonelli (un couple sur les 30 de France riche dans les Calanques). Parmi les oiseaux marins, le Goéland leucophane, communément appelé « Gabian » dans la région marseillaise, voit ses effectifs se stabiliser. L'été, il est aisé d'apercevoir des radeaux de Puffins cendrés au ras des vagues, ou encore des familles de Cormorans huppés sur les rochers littoraux.

Du côté des mammifères, on compte 13 espèces de chauves-souris (sur les 17 que compte le département des Bouches-du-Rhône), comme le Molosse de Cestoni qui, avec ses 40 cm d'envergure, fait partie des plus grandes chauves-souris d'Europe. Le Parc national compte également une grande variété de reptiles, comme le Lézard ocellé, qui détient le record du plus grand lézard d'Europe (80 cm de long). Le Phyllodactyle d'Europe est un petit gecko nocturne, considéré comme vulnérable au niveau mondial.

**La Flore**  
Sur plus de 900 espèces végétales recensées dans le périmètre du Parc national, 38 sont protégées et 43 reconnues remarquables. Le long des crêtes rocheuses et des éboulis, on peut apercevoir le Genêt de Lobel, petit arbrisseau épineux qui résiste aux vents grâce à sa forme en coussinets. Pouvant dans les éboulis et les lapiaz (formation géologique dans les roches calcaires créée par le ruissellement des eaux de pluie), la Sabline de Provence est une espèce protégée et endémique : on ne la trouve que dans la région marseillaise et nulle part ailleurs au monde. Les silhouettes du Pin d'Alep, souvent tortueuses car exposées aux vents violents, dominent le plus souvent les garrigues. Au bord des sentiers, on peut apercevoir le Romanin, le Thym ou encore le Ciste de Montpellier. La frange littorale concentre les plantes halo-résistantes, c'est-à-dire tolérant la brûlure du sel des embruns, comme l'Astragale de Marseille qui s'est adaptée aux conditions extrêmes de son milieu, grâce à sa forme en coussinets et ses petites feuilles velues.



# al des Calanques



## Les objectifs du Parc national des Calanques

- Protéger le patrimoine paysager et naturel**
- Protéger les écosystèmes remarquables
  - Conserver et renforcer la biodiversité méditerranéenne
  - Protéger et pérenniser le patrimoine paysager dans sa spécificité méditerranéenne
  - Protéger les espèces particulièrement vulnérables
  - Améliorer la qualité des eaux par la réduction des pollutions, en partenariat avec tous les acteurs compétents (Cortiou, boues rouges de Cassidaigne...)

**Concilier activités humaines et protection de la nature**

- Mieux maîtriser la fréquentation
- Accompagner les professionnels dans leurs actions de développement durable
- Pérenniser la pêche artisanale dans sa spécificité méditerranéenne
- Développer une gestion durable de la ressource par la pêche de loisir



**Préserver la tranquillité des lieux et valoriser le patrimoine culturel**

- Favoriser et valoriser le patrimoine culturel, les traditions et les usages ancrés dans le territoire, compatibles avec le caractère et les objectifs de protection
- Préserver le caractère des lieux, notamment leur tranquillité, pour la faune mais aussi le ressourcement des habitants, des usagers et des visiteurs
- Conserver et valoriser le patrimoine culturel matériel et immatériel (vestiges, savoir-faire, art de vivre...)

**Accueillir et informer le public**

- Informer et sensibiliser les habitants, gratiquants et visiteurs pour des comportements respectueux de l'environnement
- Transmettre les connaissances sur les richesses et les fragilités des patrimoines terrestres et marins

## Carte d'identité du Parc national des Calanques

Naissance du Parc national	18 avril 2012 (signature du décret)
Situation	Bouches-du-Rhône (13)
Cœur terrestre	8 500 hectares, 3 communes (Marseille, Cassis et La Ciotat)
Cœur marin	43 500 hectares
Aire optimale d'adhésion	8 200 hectares, 7 communes appelées à délibérer en 2012 sur leur adhésion (Carnoux, Cassis, Ceyreste, La Ciotat, La Penne-sur-Huveaune, Marseille et Roquefort-la-Bédoule)
Aire maritime adjacente	97 800 hectares
Biodiversité	140 espèces terrestres animales et végétales protégées ; 60 espèces marines patrimoniales
Fréquentation globale	1,5 à 2 millions de visiteurs par an, à terre et en mer

**Le Parc national des Calanques est :**

- le seul parc national à la fois terrestre, marin et périurbain d'Europe
- le seul parc national continental, insulaire et marin en milieu méditerranéen
- le premier parc national mis en place en France métropolitaine depuis 1979, les trois précédents parcs nationaux créés se situant tous Outre-mer
- le 10e parc national français

## Côté mer : un patrimoine naturel exceptionnel

Le Parc national compte 60 espèces marines patrimoniales, et 14 habitats d'intérêt communautaire (considérés comme rares et fragiles par l'Europe), comme l'herbier de Posidonie, plante marine à fleurs, à croissance racinaire lente (1 siècle pour 1 m) et endémique de Méditerranée. Grand producteur d'oxygène et stabilisateur des fonds, l'herbier de Posidonie sert de nurserie, de refuge et de nourriture à une faune riche et diversifiée. On peut y apercevoir de nombreuses espèces de poissons comme la sauge, le sar, la girelle ou l'hippocampe, sans compter de nombreux invertébrés comme l'oursin diadème qui possède des piquants pouvant atteindre 10 cm, ou encore la Grande nacre, qui détient le record du plus grand coquillage de Méditerranée (1 m de long maximum).

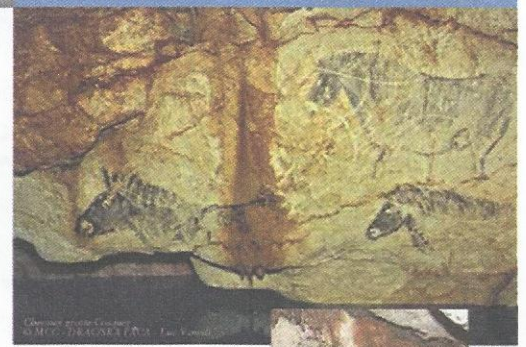


Plus en profondeur, le coralligène est un écosystème caractérisé par l'abondance d'organismes marins, formant des paysages colorés. Des colonies de Corail rouge arborescentes se rencontrent sur les fonds rocheux obscurs, tandis que les Gorgones jaunes préfèrent généralement les flancs de parois, dans des profondeurs de 10 à 30 m.

Espèce protégée par un moratoire, le Mérou brun a amorcé depuis quelques années une reconquête des fonds marins. Plus difficile à repérer, le Corb est très rare dans les Calanques en raison de sa vulnérabilité. Il vit le plus souvent à l'abri d'un rocher ou d'une faille où il peut se cacher facilement.

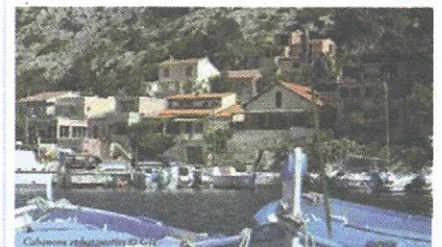
Plus au large, on observe des cétacés, comme le Grand dauphin et le Dauphin bleu et blanc, ou le Rorqual commun qui, après la Baleine bleue, et avec une longueur d'environ 20 m, est le deuxième plus grand animal vivant sur la planète.

On peut aussi apercevoir au large des Calanques la Tortue caouanne, où elle vient se nourrir.



## Les Calanques, trésor culturel

Au-delà des paysages grandioses et de la grande biodiversité qu'il abrite, le Parc national des Calanques est aussi un territoire de cultures, comme en témoignent les nombreuses traces laissées par l'Homme depuis des millénaires. Des vestiges aux traditions, des pratiques ancestrales aux usages contemporains, de la grotte Cosquer aux cabanons et aux barquettes de pêcheurs, le patrimoine culturel des Calanques, matériel et immatériel, a façonné au fil du temps l'identité du territoire, celle d'une culture unique, à la fois méditerranéenne et provençale. Au cœur de ses priorités, le Parc national aura notamment pour mission de protéger et valoriser ce patrimoine culturel exceptionnel.



# Transports en commun : Un projet innovant, le BHNS

La Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole souhaite étendre son réseau en mettant à disposition des usagers des moyens de transports en commun efficaces sur l'ensemble de son territoire.

C'est dans cet objectif que l'actuelle ligne 21 doit évoluer vers un nouveau type de transport en commun, intermédiaire entre le tramway et le bus, et devenir une ligne de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS).

Le projet

Qu'est-ce qu'un BHNS ?



Il s'agit d'une ligne de bus caractérisée par un haut niveau de performance :

- fréquence élevée (5 à 8 min en heure de pointe)
- régularité et ponctualité
- plages horaires étendues
- temps de parcours optimisés (gain de 20 % sur le temps de parcours entre Castellane et Luminy)

Mais aussi :

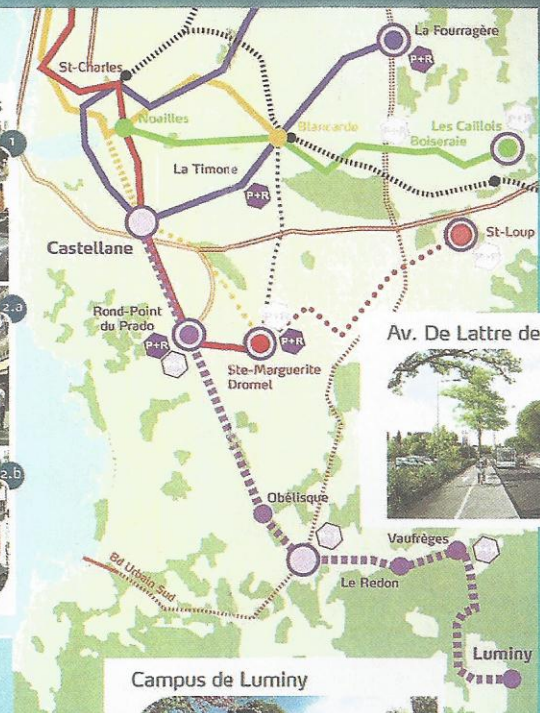
- des informations voyageurs en station et dans le bus (temps d'attente, événement sur la ligne)
- des véhicules bien identifiés et confortables (grande capacité, accessibles aux personnes à mobilité réduite, climatisation, 4 portes avec ouverture libre service, système de contrôle vidéo)

Av. du Prado : 3 propositions



LÉGENDE

réalisés	en cours d'étude	en projet	
			Métro 1
			Métro 2
			Tramway
			BHNS
			autoroute, tunnel autoroutier
			boulevard urbain
			voie ferrée
			gare
			train des bordiers, voie de desserte
			parc relais
			pôle d'échange



Campus de Luminy



Après avoir étudié les différentes options proposées, le CIQ de La Panouse s'est prononcé en faveur de l'option 2a

Groupement d'Intérêt Public des calanques



national Calanques

Le Président

à

Madame Nathalie SIMON  
CIQ de La Panouse  
Présidente  
148 Avenue de la Panouse  
13009 MARSEILLE

## PREVENTION DES INCENDIES

Les demandes du CIQ reçoivent le soutien du Député Maire du 9eme Ardt.

je tiens à vous réaffirmer ici mon soutien plein et entier pour le projet de restauration de la piste DFCI dite de « La Chrysalide Mont-Sec ». Les propriétaires privés ont manifesté leur accord et cette action qui recueille un avis favorable de principe de la totalité des acteurs doit voir le jour au plus tôt. Je souhaite également que la Ville de Marseille lance au plus tôt l'étude de faisabilité relative à la réalisation d'un tronçon supplémentaire permettant de rallier cette piste à la carrière Perrasso. J'adresse un courrier en ce sens au maire de Marseille dont vous serez destinataire en copie.

A l'inverse je vous réaffirme également mon opposition à la réalisation d'une piste reliant le vallon de la Panouse au vallon de Vaufrèges.

Soyez assurée que cette question, cruciale, de la prise en compte du risque incendie sur un site d'excellence comme le Parc national des Calanques est l'une de mes priorités.

Je ne manquerai pas de vous tenir informée de la réponse donnée à mes demandes par la Ville de Marseille et, dans l'attente, je vous prie de croire, Madame la Présidente, à l'assurance de ma considération distinguée.

Le Président du G.I.P.  
Député des Bouches du Rhône

Guy TEISSIER



# La « Place Esquiros »

## Mais, qui était Alphonse Esquiros ?

**H**enri-François-Alphonse Esquiros, né le 23 mai 1812 à Paris et mort le 12 mai 1876 à Versailles, est un auteur romantique et un homme politique français.

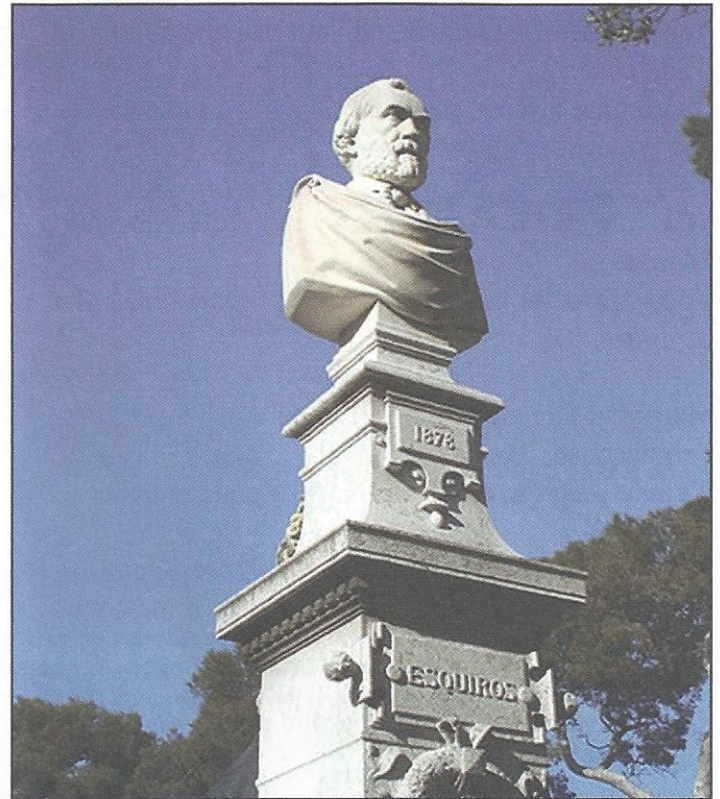
Élevé dans la foi catholique, il s'écarte de la religion catholique sous l'influence de son ami Lamennais et devient un libre-penseur et un anticlérical militant.

Il débute dans les lettres en 1834. D'opinion démocrate et socialiste, il est vu comme un réformateur social. Il s'affirme comme un républicain de sentiment et un partisan enthousiaste de la Convention nationale, de la Montagne et des Jacobins.

Le 7 août 1847, il épouse à Paris, dans la paroisse Saint-Sulpice, une femme de lettres, Adèle Battanchon, avant de s'en séparer en 1850.

En 1848, il accueille avec enthousiasme la proclamation de la République et publie un journal, *Le Peuple*, bientôt rebaptisé *l'Accusateur public*, organe du Club du Peuple, qu'il préside, et dont quatre numéros paraissent du 11 au 25 juin.. Lors d'un premier exil à Londres après les journées de Juin, il se met en couple avec une Anglaise, Anne Bunting, avec laquelle il a un fils, William, né à Londres en 18496 et mort de la typhoïde à Marseille le 7 novembre 1870. Il est élu le 10 mars 1850 lors d'une élection partielle député démocrate-socialiste (démoc-soc) de Saône-et-Loire à l'Assemblée nationale, le 2e sur 6 par 61 351 voix sur 105 573 votants et 157 148 inscrits, et prend place sur les bancs de la Montagne. Votant parmi les membres les plus avancés de la minorité républicaine, il doit s'exiler lors du coup d'État du 2 décembre 1851.

Expulsé de France, il se retire à Nivelles, en Belgique, puis en Hollande (1856-1859), avant de passer en Angleterre (1859-1869), où il devient professeur d'histoire et de littérature à l'école militaire de Woolwich. Plein de mépris pour l'institution maçonnique en 1851, il se fait pourtant initier lors de son séjour en Angleterre, en même temps que Gustave Naquet Apprenti à La Réforme de Marseille le 3 avril 1869, il devient compagnon le 10 octobre suivant puis maître le 18 octobre. De retour en France en 1869, il se présente comme candidat de l'opposition radicale dans la 4e circonscription des Bouches-du-Rhône, où il est élu, le 7 juin, député au Corps législatif. Siégeant à l'extrême-gauche, il s'oppose en toute occasion au gouvernement et vote



contre la déclaration de guerre à la Prusse. En mai 1870, il est l'un des dirigeants de la campagne contre le plébiscite à Paris et à Marseille. Le lendemain de la proclamation de la République, le 4 septembre 1870, il est nommé administrateur supérieur des Bouches-du-Rhône, où il gagne la confiance de la population en prenant des mesures énergiques en faveur de la défense nationale et en créant un comptoir d'escompte. Toutefois, plusieurs de ses arrêtés, notamment la suspension de *la Gazette du Midi*, journal légitimiste, et la dissolution de la congrégation des jésuites de Marseille, déplaisent au gouvernement, et il est désavoué par Gambetta. De plus, la garde civique qu'il a formée est licenciée. Aussi donne-t-il sa démission le 23 septembre 1870, avant de la retirer. Après avoir définitivement abandonné ses fonctions le 2 novembre, il est à nouveau élu à l'Assemblée nationale le 8 février 1871. Puis il se fait élire au Sénat. Membre de l'extrême-gauche, il signe et vote la proposition d'amnistie plénière déposée par Victor Hugo. Peu après, il tombe malade et meurt à Versailles le 12 mai 1876.

Il est inhumé au cimetière Saint-Pierre de Marseille après des obsèques civiles, qui sont suivies par plus de 10 000 personnes. Sa tombe sur laquelle est placé son buste sculpté par Lucien Chauvet devient un centre de manifestation de la libre-pensée. ■

*D'après un article de Wikipédia, l'encyclopédie libre.*

**Si plurielle est La Panouse,**  
qu'il peut paraître, il est vrai,  
singulier de vouloir essayer  
d'écrire avec des rimes en « ouse ».

J'en conviens, ce vers là, ne vaut pas une belle  
Andalouse,  
Ou comme diraient les jeunes, ce n'est pas vraiment  
une perlouse.

Mais attendez la suite avant peut être d'en devenir  
jalouse.  
Vu la difficulté, je n'en ferais certainement pas plus  
de douze.

Mais peut être aurais-je suscité en vous, avant que  
j'en découise,  
L'envie d'écrire, et tel M. Nogaro pour sa belle  
Toulouse,  
De vous jeter à l'eau assis sur la pelouse,  
Et de vous amuser avec les rimes et les mots comme  
un vrai barbouze.

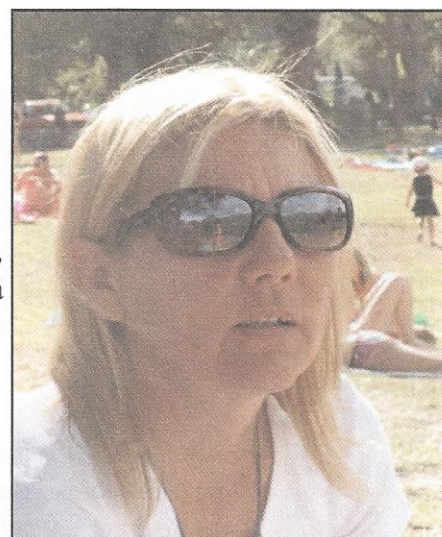
Sirotant en cachette et avec grand plaisir un sirop  
d'arbose,  
Pensant que ce breuvage familial des lieux, telle une  
bonne épouse  
Vous rendra inspiré comme un peintre vêtu de sa  
blouse.

Hélas, par ce petit jeu, j'en ai presque oublié notre  
belle Panouse.

Mais si par cas, vous avez pu vous amuser un peu et  
ainsi oublier votre blues,

Ou mieux encore, si  
de bonheur vous  
avez siffloté comme  
un pipit farlouse,  
Je n'ai qu'une envie,  
celle de me joindre à  
vous en chantant tel  
un beau grouse.

Et d'emprunter un  
mot anglais, pour  
finir il est vrai,  
comme une  
« voyouse »



Partager avec vous, ce chemin d'écriture illustré par  
des rimes en ouse,  
Imposées par notre méritante et bien connue, avenue  
de la Panouse  
Fût vraiment je l'avoue sans pudeur, un moment tout  
à fait merveilleux !

**Valérie Rollo.**

**VERSEZ VOTRE COTISATION 2013**

Je soutiens l'action du Comité d'intérêts de quartier du Vallon de la Panouse.  
Ci-joint un chèque du montant de l'adhésion (16 euros pour l'année)  
(Déductible des impôts – Accès aux activités artistiques, culturelles et sportives)

Nom : ..... Prénom.....

Adresse : .....

Tél : ..... Adresse e-mail : .....

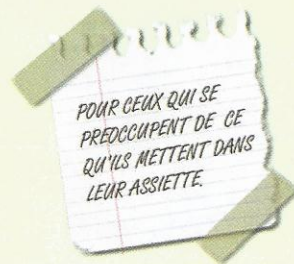
Date : ..... Signature : .....

*A déposer dans la boîte aux lettres du CIQ – 91 Avenue de La Panouse*

# BIO COIN JOLI



alimentation biologique  
produits écologiques



du **Lundi au Samedi**  
de 9h30 à 19h30

14 bd gustave ganay  
13009 Marseille

tel : 04 91 17 04 88

fax : 04 91 17 04

bio-coinjoli@hotmail.fr

## Produits alimentaires



3 boulangers fournissent  
de nombreuses références



vrac en libre service



PRODUCTEURS  
locaux



fromages à la coupe.



produits emballés



nombreuses BOISSONS avec  
et sans alcool.



produits frais et congelés

## Produits non alimentaires et écoproduits



## L'histoire

Bio Coin Joli est installé depuis 1997 au coeur du même arrondissement de Marseille.

Tout est pensé pour le consommateur, connaisseur ou pas.

Clair, accueillant, le magasin a soigné la mise en place de ses rayons et propose plus de 4000 produits. Une offre inégalée à Marseille!



metro st marguerite  
metro rond point du Prado  
bus n°21

responsable :

Lorette HAUC  
Présidente.

Les "plus" de votre biocoop  
carte de fidélité.



Pains spéciaux - Pains biologiques

Pains de tradition française

Pâtisseries - Viennoiseries

Sandwichs - Salades

Salon de Thé



Le Redon

2, boulevard du Redon // 13009 Marseille // 04.91.41.63.37

L'EMPLOI • BLOCS BETON • PLANCHERS

PRODUITS DE CARRIERE • BETON PRET A



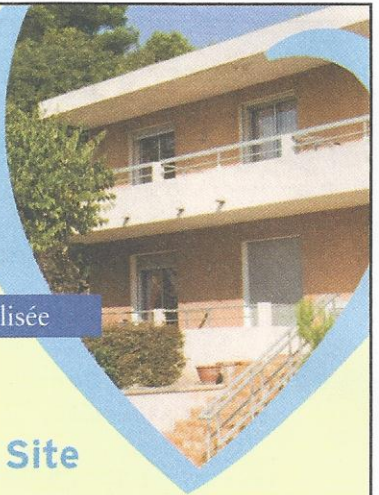
Carrier à Marseille depuis 1840



Filiale du Groupe COLAS

Chemin du Vallon de Toulouse Saint-Tronc  
B.P. 542 - 13422 MARSEILLE cedex 10

Tél. : 04 91 17 08 17 - Fax : 04 91 26 03 40



Résidence retraite médicalisée

## Résidence Beau Site

Au cœur du quartier de la Panouse, la résidence vous accueille dans un cadre sécurisé et adapté. Elle bénéficie d'une magnifique vue sur la mer et sur une très jolie colline arborée.

- Une équipe soignante pluridisciplinaire pour votre bien-être et vos soins quotidiens
- Des prestations d'hôtellerie et de restauration de qualité
- Des animations et activités thérapeutiques variées
- Des séjours permanents ou courts séjours
- Un accueil de jour (7 personnes)

DomusVi  
www.domusvi.com

Résidence Beau Site  
15 avenue Charles Perrot  
13009 Marseille  
Tél. : 04 91 26 98 60

## Funérarium Phocéén

29 Boulevard de l'Océan 13009 MARSEILLE  
Tél : 04 91 25 03 14

Met à votre disposition :



- Un lieu d'accueil
- 3 Salons de Recueillement insonorisés, climatisés et accessibles 24h/24
- Une Salle de Cérémonie Omniculture d'une capacité d'environ 50 personnes
- Un Parking de 500 m<sup>2</sup>

## Pompes Funèbres Phocéennes S.A.S.

PERMANENCE 24h/24 et 7j/7

Siège Social : 29 Boulevard de l'Océan 13009 MARSEILLE  
Tél : 04 91 16 77 77



Marbrerie - Contrat de Prévoyance Obsèques  
Formalités et Démarches pour l'Organisation  
des Obsèques par un personnel qualifié  
au service des familles depuis plus de 35 ans

Société habilitée par la Préfecture des Bouches-du-Rhône  
Seules les familles ont la liberté du choix de l'entreprise



N°Vert 0 800 50 30 50

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

Louvain  
29 A Bd de Louvain  
13008 Marseille  
Tél. : 04 91 805 823

Sakakini-Timone  
253 Rue St Pierre  
13005 Marseille  
Tél. : 04 91 37 74 24

## Pompes Funèbres ROC - ECLERC

Marbrerie  
Articles Funéraires

Possibilité de Chambre Funéraire

Sainte Marguerite  
188 Bd de Ste Marguerite  
13009 Marseille  
Tél. : 04 91 41 58 76

Baille  
90 Boulevard Baille  
13005 Marseille  
Tél. : 04 91 32 31 68

www.groupe-roc-eclerc.com